



déclaration CTSD 33 du 06/09/2018

Monsieur le Directeur Académique,

Sur la dotation des 112 postes, il restait en juin, 18 possibilités d'ouvertures pour septembre. Plusieurs mesures anticipées ont déjà été actées, 15 ouvertures, 4 fermetures, d'où un solde de 7 ouvertures pour cette instance. Il nous est difficile de suivre les effectifs car nous n'avons pas de chiffres autres que les prévisionnels de juin mais la tension constatée lors de la seconde phase est encore d'actualité. Ainsi, ce comité technique de rentrée se déroule dans un contexte particulier avec l'impression que les comptages se multiplient afin de vérifier les constats de rentrée. 1 enseignant pour 6 élèves ! Cela suffira-t-il à satisfaire toutes les situations d'effectifs chargés ? De trop nombreuses écoles affichent des classes approchant ou dépassant les 30 élèves par classe, en maternelle comme en élémentaire.

Même si à l'UNSA Education nous partageons la volonté de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale de lutter contre l'échec scolaire, nous ne pensons pas que seul le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire permettra d'y parvenir. Cette mesure ne peut pas être la seule réponse à la difficulté scolaire, car beaucoup trop coûteuse pour être généralisée. Et qu'en est-il des effectifs des classes voisines avec en prime la gestion d'enfants perturbateurs ? 75% des élèves en difficulté ne sont pas scolarisés en REP et REP+. Pour l'UNSA Education, il faut veiller à consolider l'offre éducative en milieu rural, réduire les effectifs des classes, y compris maternelles, répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif Plus de maîtres que de classes, qui nous le constatons est voué à disparaître, tout au moins dans sa nature d'origine.

Quelques aspects nous irritent encore, comme la non-comptabilisation des élèves ULIS ou UPEAA dans les effectifs des écoles, alors que ces élèves sont réellement présents sur une grande majorité du temps scolaire dans les classes.

La demande s'accroît de vouloir individualiser les parcours, de différencier les approches pédagogiques, d'inclure les élèves à besoins particuliers, d'insister sur la pratique de l'oral.... Le ministère en demande toujours plus. A plus de 30 élèves dans nos classes ordinaires, cela relève de l'utopie....

La réalité des classes et l'engagement quotidien des enseignants ont souvent plus de cohérence que les discours des ministres successifs. Cependant, c'est bien de continuité et de soutien dont élèves et personnels ont besoin, si l'on veut pouvoir un jour mesurer l'efficacité des politiques éducatives et assurer la sérénité dans les établissements scolaires.

L'UNSA Education signataire du protocole direction école en 2006, censé améliorer la situation de cette fonction, s'inquiète au sujet des conditions de travail dégradées des directeurs et directrices d'écoles, l'aide administrative ayant complètement disparu depuis la rentrée 2017 du fait de la diminution importante des contrats aidés.

Les directeurs et directrices éprouvent des difficultés à tout assumer alors que leurs missions sont très importantes et qu'ils ont très majoritairement aussi la charge d'une classe.

En attendant une réflexion pour une évolution de la direction et du fonctionnement de l'école prévue en 2019 par le ministère, les écoles sont placées en grande difficulté. Nous demandons donc que la mission d'aide administrative soit dotée de contrats.

Une note rectorale arrivée le 31 août dans les écoles ayant pour objet des mesures de sécurité renforcées à compter de cette rentrée ne facilite en rien la tâche des directeurs et directrices. Comment peut-on organiser à J-1 une rentrée interdisant aux parents de pénétrer dans l'école pour accompagner leurs enfants scolarisés en maternelle ? Comment peut-on imaginer que le directeur ou la directrice pourra contrôler tous les sacs et demander toutes les pièces d'identité ? Comment cette note peut-elle être mise en application dans les écoles ?

Les élus UNSA Education
Vincent FAUVEL
Christophe FLOREAN
Cathy GAUDIN
Claire PAPEGHIN
Cédrine SANCIER
Nathalie TANTY